

LES CAHIERS DE CORTEX
N°1 • LSF L'ART DU SILENCE



UNE RÉTROSPECTIVE
DES FILMS LSF DE BRIGITTE LEMAINÉ

SOMMAIRE

Édito par Benjamin Laurent.....3

Grand format

Entretien avec Brigitte Lemaire..... 4

Petite histoire de la Langue des Signes Française (LSF).....14

Rétrospective • Les films LSF

Portraits d'artistes.....16

James Castle, la voix silencieuse,
Koji Inoue : photographe au-delà des signes
La mécanique du silence

Histoire.....21

Témoins sourds, témoins silencieux
Sourds à l'image, la langue des signes n'est plus interdite

Société.....25

L'enfance sourde

Livres à découvrir.....27

Contrechamp

Interview de Vivien Laplane, conférencier, humoriste.....29

« Et pourtant, je tourne... », ce sont avec ces mots que l'immense Claude Chabrol avait intitulé son autobiographie. Dans cet ouvrage, le réalisateur aux 60 films détaillait les difficultés de la création d'une œuvre. Les problèmes d'argent, les conflits avec les producteurs... Ce titre aurait également pu convenir à cette rétrospective consacrée à la réalisatrice Brigitte Lemaire. À un moindre niveau, ses combats auront été les mêmes. Sa faute, avoir une ambition cinématographique peu commune : réaliser des films en langue des signes...

Le cinéma est un langage universel. Certes, les films produits au Japon, à Hollywood, en Corée ou à Paris sont très différents tant sur la forme que sur le fond... Le génial Yasujiro Ozu est un magnifique représentant de la culture japonaise. Naître dans le contexte du Queens a fait de Martin Scorsese l'immense Maestro que l'on connaît.

Mais malgré nos disparités culturelles, la magie du cinéma finit toujours par opérer.

L'universalité de l'image l'emporte sur les différences. C'est là que réside, pour moi, la vraie magie du 7^e Art. On peut être né dans une banlieue chic de Paris et s'émouvoir devant un film de Kurosawa, d'Hitchcock, etc.

Le propre de l'Art est de rassembler les cultures et de les magnifier...

Alors pourquoi Brigitte Lemaire s'est-elle tant battue pour imposer son style et cette volonté farouche de créer des objets cinématographiques en langue des signes ?

Pourquoi cette langue, sous prétexte qu'elle est utilisée par des personnes en situation de handicap, n'est-elle pas perçue comme une forme de culture à part entière, qui a tant à nous dire sur le monde ?

Brigitte Lemaire nous le dit, trop souvent, elle a entendu : « Mais qui ça va intéresser ? ».

Il y a peut-être dans cette phrase toute la réponse à la question...

La méconnaissance et l'ignorance de la richesse de cette langue, de cette culture différente, est assurément l'origine de ce rendez-vous manqué.

Les films de Brigitte Lemaire sont passionnants. Ils nous racontent, avec une forme peu commune, des histoires d'amour, des histoires plus que tragiques.

Les films de Brigitte Lemaire nous montrent un regard singulier sur le monde. Ils nous font découvrir des mondes et des imaginaires que nous ne soupçonnons pas.

La forme est belle, esthétique, il y a tout dans les films de Brigitte Lemaire pour faire de grands films.

Certains trouveront que j'use trop de laudatif, tant pis, j'ai envie de dire, haut et fort, mon admiration pour une réalisatrice qui a mené sa carrière au service de ses idées et qui, jamais, n'aura lâché son envie de mettre en valeur des personnes que l'on ne veut pas voir.

L'Art et la reconnaissance sont parfois deux éléments qui mettent du temps à se croiser. Je suis persuadé que le temps donnera raison à Brigitte Lemaire et que ses films laisseront une trace. En attendant, je vous souhaite une bonne lecture.



Entretien avec Brigitte Lemaire



Hajime Inoue & Brigitte Lemaire à Fukuoka, Japon - Photo © B. Lemaire

Par Sandrine Brotons
Rédactrice en chef
de Cortex Média
Entretien réalisé
le 12 mai 2023

« Depuis 1988, j'explore les rives du continent de la surdité en réalisant des films documentaires. Mes grands-parents étaient sourds ; ce sont eux qui m'ont élevée en langue des signes et m'ont immergée dans l'univers des amitiés et des associations sourdes. Ce n'est pas un hasard si j'ai choisi d'étudier la sociologie et la philosophie, car il me fallait réunir tous les outils de l'analyse réflexive pour mettre des mots sur ma culture particulièrement méconnue et méprisée. »

Brigitte Lemaire, 2011

Brigitte Lemaire, bonjour, j'ai choisi de lire ces quelques lignes que vous avez écrites en introduction d'un article intitulé « Peut-on sortir des siècles de silence » dans la revue *Humanisme* en 2011. Ces lignes vous résument bien. Mais j'aimerais creuser dans votre passé pour en apprendre davantage sur votre parcours atypique, pour une réalisatrice de documentaires. Alors, ensemble, revenons sur votre histoire et sur l'histoire des sourds à travers votre vécu et vos films.

Brigitte Lemaire – Je viens du monde des sourds. Mes parents travaillant beaucoup, j'ai été élevée de 3 à 12 ans par mes grands-parents sourds. Ma langue maternelle est la langue des signes. À la maison, c'était la langue des signes, mais à l'école, ou avec les voisins, c'était la langue parlée.

Deux mondes étanches, nous n'avions pas le droit de signer en dehors de la maison dans les années soixante.

Pourriez-vous nous expliquer cette interdiction ?

Brigitte Lemaine – En 1880, à l'issue d'un congrès organisé à Milan par les défenseurs de l'oralisme, l'enseignement de la langue des signes est purement et simplement interdit. Les professeurs sourds sont licenciés, la langue des signes étant considérée comme une pratique régressive, empêchant l'acquisition de la parole. Les conséquences sont lourdes. La langue des signes française (LSF) n'est donc pas employée dans les établissements scolaires. Son usage est réservé à la sphère familiale ou associative. À l'école, quand on me demandait quelle langue nous parlions à la maison, je répondais la langue des signes et je n'avais aucun retour. C'était comme si les familles de personnes sourdes vivaient dans un monde invisible.

J'ai assisté aux nombreuses injustices subies par mes grands-parents, comme le mépris, l'exclusion professionnelle et citoyenne. On a peur du sourd parce qu'on ne comprend pas ce qu'il dit. Comme une certaine folie !

Vous êtes sociologue, Docteure en philosophie esthétique et également documentariste. Pourriez-vous nous expliquer ce qui motive une sociologue à se diriger vers l'univers du cinéma ?

B. L. – Travailler autour de la langue des signes était pour moi une évidence. J'ai donc choisi de faire des études d'ethnologie. À l'université de Nanterre, où j'étais inscrite, il fallait faire deux ans de sociologie pour rentrer en ethnologie. J'ai fait aussi de l'histoire pendant deux ans et de l'histoire de l'art à l'École du Louvre. Au bout des deux années de sociologie, j'ai fait une licence de sociologie, option cinéma, avec Jean Rouch¹.

¹ Jean Rouch est un réalisateur et un ethnologue français, né le 31 mai 1917 à Paris et mort le 18 février 2004 au Niger. Il est particulièrement connu pour sa pratique du « cinéma direct » ou « cinéma-vérité »* et pour ses films ethnographiques sur des peuples africains tels que les Dogons et leurs coutumes.

* En France, l'émergence de ce nouveau regard a été d'abord le fait d'ethnologues et de sociologues pour qui le cinéma était un instrument adapté à leurs enquêtes de terrain. Jean Rouch (1917-2004), le premier, avec *Moi un noir* (1958), puis Edgar Morin, ont croisé des cinéastes de la génération de la « Nouvelle Vague », le plus souvent formés par le court-métrage, qui voulaient rompre avec les

Ensuite, je me suis dirigée vers la sociologie de la culture avec Jean Baudrillard² et Gilbert Lascault³ ; je voulais me spécialiser dans le domaine de l'art. Mon grand-père, premier sourd à l'École Estienne⁴, école des arts du livre et de la publicité à Paris, était écrivain lithographe.

Ma chambre d'enfant se trouvait dans son atelier, d'où mon grand intérêt pour les arts plastiques. J'ai fait également une spécification en psychologie sociale car j'avais envie de travailler sur le domaine des maltraitances, le contexte scolaire et familial de mon époque étant assez violent. Le contexte post-68, très « gauchisant », était intéressant si on travaillait sur la lutte des classes, mais si on travaillait sur l'art, il n'y avait aucune chance de passer sa thèse de sociologie à Nanterre. J'ai donc bifurqué, grâce à Jean Baudrillard, en philosophie esthétique et j'ai réalisé une thèse intitulée « Pour une architecture fantastique », sous la direction de Anne Cauquelin⁵.

Pourquoi avez-vous choisi le documentaire pour partager vos travaux de recherches ?

B. L. – J'ai travaillé sur des plateaux de cinéma, assez tôt pour pouvoir payer mes études. Ça m'a permis également de me former dans le domaine de la régie. Quand j'ai passé ma thèse, je me suis aperçue que les sujets sur lesquels je travaillais n'intéressaient guère. Au bout d'une à deux années à passer devant des jurys, j'ai compris que je n'aurais jamais de poste de maître de conférences. En France, le handicap et les maltraitances n'étaient pas des thématiques traitées en philosophie esthétique ni en sociologie. On les retrouvait plutôt dans le domaine de la psychologie ou de la médecine. Mais j'étais tellement déterminée à faire circuler l'histoire douloureuse des personnes sourdes que j'ai choisi naturellement le documentaire comme outil de transmission.

codes narratifs d'un cinéma qui avait peu bougé depuis le passage au parlant : Mario Ruspoli, Chris Marker, Agnès Varda. Il s'agissait d'abord de sortir les caméras dans la rue, et d'y filmer sans tricher, en respectant l'autre. (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/cinema-verite/>).

² <https://www.universalis.fr/encyclopedie/baudrillard-jean-1929-2007/>

³ <https://journals.openedition.org/critiquedart/1782>

⁴ <http://www.ecole-estienne.paris/ecole/le-l-e-g/>

⁵ <https://www.babelio.com/auteur/Anne-Cauquelin/39849>

De plus, j'allais pouvoir travailler avec des personnes concernées. Et puis, je suis une ancienne élève de Jean Rouch, le « cinéma-vérité », ça me parlait !

Pourriez-vous nous donner une petite définition du « cinéma-vérité » ?

B. L. – Le « cinéma-vérité » arrive dans les années 60. Jean Rouch en était à l'origine, en France. Il s'en servait comme un outil adapté à ses recherches sur le terrain. Avec l'arrivée de nouvelles caméras plus maniables et avec plus d'autonomie d'images, on pouvait mieux, et surtout, plus longtemps, filmer la réalité. En France comme en Italie, l'école de cinéma formait dans un premier temps au court-métrage documentaire d'art.

Dans les années 60-70, les gens allaient beaucoup au cinéma. En plus du film, il était projeté un complément de programme, sous forme de court-métrage.

C'était le plus souvent un documentaire sur l'art. La France et l'Italie ayant un patrimoine énorme, les cinéastes se formaient comme ça.

Revenons sur vous Brigitte Lemaine, après votre doctorat, vous êtes-vous de suite consacrée au documentaire ?

J'ai commencé à faire des photoromans d'art contemporain avec une amie. Ensuite, j'ai eu un enfant.

Mes grands-parents étant sourds et ma grand-mère sourde devenant aveugle, il y avait un risque que mon enfant porte les gènes en cause. Et là, j'ai été confrontée à la violence du monde médical face à ma situation, celle d'une femme et future maman venant d'une famille de sourds. Mon fils est né et n'a eu aucun problème pour entendre. Mais être confrontée à nouveau à la violence envers les sourds m'a encore plus sensibilisée.

Impossible pour moi de rester sans rien dire devant autant d'injustices ! La langue des signes était encore interdite quand j'ai commencé à travailler dans les années 80. Les enfants étaient malmenés, on leur tapait sur les mains, on leur attachait les mains dans le dos. Tout ça, les gens l'ignoraient. Les sourds vivaient dans un pays inconnu. Je désirais encore plus donner la parole aux

personnes sourdes dans leur propre langue. Ma rencontre avec un psychiatre qui travaillait sur les questions de surdité m'a donné l'occasion de tourner mon premier documentaire en 1988, dans un CAT, Centre d'Aide par le Travail, appelé aujourd'hui ESAT. Un éducateur de ce centre m'a aidée en tenant la caméra et j'ai construit mon film, *Le droit de regard*, comme une enquête sociologique.

Lors de mes différentes recherches sur vos travaux, je n'ai rien trouvé concernant ce film, pourtant j'ai cherché !

B. L. – Je ne parle pas trop de ce film car je n'ai pas été autorisée à le montrer. Il a été tourné dans un CAT qui alliait les sourds et les aveugles. Il y avait des sourds en situation précaire (prison ou sans domicile fixe), des femmes en situation difficile et des personnes aveugles. Au fur et à mesure du tournage, je montrais qu'il était assez difficile de faire cohabiter des personnes sourdes et des personnes aveugles. Ça n'a pas plu à l'époque, il ne fallait pas trop montrer ce qui se passait à l'intérieur des institutions. Maintenant, ce centre est un ESAT uniquement pour personnes sourdes. Les conclusions de mon enquête étaient finalement justes.

La même année, j'ai tourné avec le père de mon fils, *Les mains du sourd*, un film sur un spectacle en langue des signes, au Palais de Tokyo à Paris, avec des saynètes et des interviews traduites en langue des signes. À travers ce film, je souhaitais dénoncer l'interdiction de la langue des signes. Tous ces échanges croisés rappellent que l'univers des sourds était encore très méconnu et que la langue des signes était très mal acceptée en France.

« Je ne parle pas trop de ce film car je n'ai pas été autorisée à le montrer »

Brigitte Lemaine



Jean Rouch sur un tournage en Afrique © DR

Vous n'avez pas pu montrer votre premier film, et pour autant vous persistez à faire des documentaires, pourquoi ?

B. L. – La langue des signes ne s'écrit pas. C'est une langue essentiellement visuelle qui ne peut se transmettre que par l'image. Il existe des livres sur les personnes sourdes et sur la culture sourde. Je pense, par exemple, à ceux de l'anthropologue Yves Delaporte¹ mais les personnes sourdes ne vont pas pouvoir les lire car la majorité (ce n'est plus vrai, maintenant) n'ont pas fait de grandes études.

La mission que je m'étais fixée, était de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas et sensibiliser sur l'histoire et la culture sourde. Je voulais également travailler avec des personnes sourdes, avec des personnes qui travaillaient auprès des personnes sourdes et je voulais que mon travail leur soit destiné et qu'ils y aient accès. Pour cela, il fallait passer par l'image. Faire des films, c'était aussi permettre à la communauté sourde d'aller dans le monde des entendants. Je dois vous avouer que j'ai eu beaucoup de mal à trouver des monteurs et des opérateurs qui voulaient bien filmer la langue des signes. Mais je ne pouvais pas tenir la caméra et diriger les personnes que je filmais en langue des signes.

¹ <https://mediatheque.seine-et-marne.fr/fr/yves-delaporte>

Dans le film *Regardez-moi, je vous regarde*, Vincent Bataillon, chef opérateur, s'était beaucoup intéressé à la langue des signes. Il était donc à l'écoute de ce que je disais et ce que disait le comédien.

Au montage, j'ai trouvé une ancienne infirmière, devenue monteuse, qui a vite compris qu'elle devait avoir les deux premiers niveaux de langue des signes pour pouvoir monter ce film. Sinon, j'étais tout le temps en opposition avec les monteurs parce qu'ils ne comprenaient pas cette langue.

Avez-vous rencontré des difficultés pour présenter vos films abordant cette thématique ?

B. L. – C'est un gros travail. En 1989, j'ai monté une association « Fotofilmécrit persiste et signe » avec une amie. Nous faisons ensemble des photoromans. Au départ, c'était pour montrer nos expositions et puis de fil en aiguille, j'ai réalisé *Les mains du sourd*. Je me souviens de ma première rencontre avec le directeur de la chaîne Planète, Michel Badinter². Je lui ai proposé un de mes films pour une diffusion sur la chaîne, il m'a répondu que j'étais « complètement folle et que mes films n'intéresseraient personne ». Présenter des films pour et avec des personnes sourdes est un vrai combat au quotidien, même aujourd'hui. Un exemple,

² https://www.lexpress.fr/informations/michel-badinter_606893.html

J'ai réalisé un film au Japon et un aux États-Unis. Là-bas, quand vous avez rendez-vous avec une personne sourde, on vous met à disposition directement un interprète. En France, il faut le préciser et payer cet interprète. Petite parenthèse, la projection de *Témoins sourds, témoins silencieux* dans ma région à Marennes est prévue en juin 2023. Le directeur du cinéma était assez sidéré de payer l'interprète. Heureusement, il a fini par trouver un financement. Mais la question ne doit même pas se poser. On a forcément besoin d'un interprète en langue des signes, il y aura forcément des personnes sourdes dans la salle. Mais il faut répéter et toujours répéter, même encore aujourd'hui, le besoin d'un interprète. Et après, on vous dit « les interprètes, c'est cher ». C'est normal de les payer, c'est un métier.

Vous venez d'évoquer *Témoins sourds, témoins silencieux*. Qu'est-ce qui vous a motivé à réaliser un film sur cette période monstrueuse durant laquelle les sourds ont été persécutés par les nazis ?

B. L. – Mes grands-parents et ma maman ont connu cette guerre.

Ils habitaient à Paris. Ma maman est une personne entendante, et tout comme moi, ses parents l'ont élevée avec la langue des signes.

Ils m'ont raconté, mais sans aucun détail, leur dure situation pendant l'occupation, surtout au niveau du travail et du ravitaillement.

Le silence sur ce passé me questionnait beaucoup. Mais il n'y avait aucun écrit sur la persécution des personnes sourdes par les nazis. Étant sociologue, ce silence me faisait supposer qu'il devait y avoir des raisons. Mais dans les années 90, la langue des signes était interdite, c'était donc compliqué d'obtenir des témoignages.

Un jour, je suis contactée par Stéphane Gatti. Il aimerait que je participe à une grande manifestation culturelle, en Seine-Saint-Denis, où se jouait la pièce de théâtre *Le chant d'amour des alphabets d'Auschwitz*, produite par son père, Armand Gatti. C'était à l'occasion du cinquantenaire de la rafle de Drancy. Il voulait que j'enseigne l'alphabet en langue des signes aux différents acteurs de cette pièce car dans les camps se

mélangeaient différentes nationalités.

Les personnes se parlaient donc par signes.

J'ai trouvé l'idée intéressante et cette rencontre avec Stéphane Gatti a été pour moi révélatrice. J'ai proposé qu'on prenne également un comédien sourd ou une comédienne sourde. En parallèle de la pièce, des débats étaient organisés pour témoigner d'Auschwitz. Il était évident pour moi qu'on se devait de parler du sort des sourds, durant cette guerre. Le comédien Joel Liennel, que j'avais choisi pour l'occasion, m'a présenté l'Association des Sourds Juifs de France et ensemble, on prépare donc ce débat.

Ils avaient en partie des témoignages. Il faut savoir que parmi les sourds juifs partis, il y en a peu qui sont revenus, et pas forcément français.

Stéphane Gatti prévoit donc cette rencontre à la bibliothèque de Bagnolet et de filmer le débat. Grande surprise, des gens viennent de toute la France pour cet événement. C'était la première fois que des sourds juifs pouvaient s'exprimer sur leur sort, 50 ans après la libération des camps. Même un enfant caché dans une institution à cette période est venu témoigner. Il y avait aussi Bernard Mottez, le sociologue de l'École des Hautes Études, spécialiste de la culture des sourds qui évoqua la loi d'hygiène raciale, édictée dès 1933, pour la stérilisation des handicapés et en particulier des sourds. Pour le 2^e congrès de l'histoire des sourds à l'université de Hambourg, on me demande le film. Avec Stéphane Gatti, on fait un montage et on a complété avec des images que sa sœur avait prises lors de cette grande manifestation. Je vais à Hambourg présenter notre film qui a suscité beaucoup d'échanges après la projection. Des personnes concernées m'ont notamment demandé de poursuivre mon travail de recherche en France sur le sort des sourds durant cette guerre pour enfin témoigner de cet horrible sort.

Je rentre en France. Une projection de ce film est prévue à la Maison des Arts à Créteil, mais à une semaine de la projection, je n'ai plus le droit de le montrer, une personne ayant participé à ce film dit que je ne lui ai pas demandé l'autorisation. Ce qui est complètement faux.



Les mains du sourd, 1989

Je suppose qu'on a fait pression sur elle, pour se rétracter à une semaine d'intervalle. Je suis choquée par cette situation. Comment peut-on interdire un film qui redonne la parole à des personnes persécutées par les nazis. Les gens se regroupent contre moi.

Je suis une « méchante » entendante.

Alors, je vais en Allemagne pour continuer mon travail de recherches. Entretemps, Stéphane Gatti développe ses connaissances sur la médecine nazie. On décide de faire un montage commun en 2000 et ce nouveau film, *Témoins sourds, témoins silencieux*, sort enfin sur la chaîne Histoire.

Sept années, d'un chemin extrêmement douloureux pour enfin raconter cette vérité !

La loi de 2005 a-t-elle permis d'ouvrir les esprits par rapport à votre travail ?

B. L. – Réaliser un film en langue des signes reste encore bien compliqué, mais mon travail est mieux reçu. En 2008, j'ai tourné *L'enfance sourde* qui parle d'une petite fille élevée dans une famille de sourds. Le sujet me tenait à cœur car les gens ne s'imaginent pas que vivre au sein d'une famille sourde est vraiment particulier. On se retrouve entre deux mondes. C'est une forme de métissage avec ses richesses et ses injustices.

En 2010, j'ai réalisé *La mécanique du silence*, un film sur l'artiste sourd français, Pierre Avezard, qui a construit un magnifique manège mécanique qui demeure maintenant à la Fabuloserie, un musée d'Art Brut, situé à Charny-Orée-de-Puisaye, dans l'Yonne. Mireille Golaszenski, inspectrice générale de l'Éducation nationale en charge des personnes handicapées, m'a demandé d'adapter mon film pour faire un programme d'enseignement de la langue des signes dans les classes. La demande représentait un énorme boulot mais les choses bougeaient enfin.

J'ai pu me rendre compte ô combien le démarrage de l'enseignement de la langue des signes, dans les classes, était complexe. Le programme livresque pour la langue des signes ne servant à rien, ils en faisaient un DVD. De plus, les enseignants pratiquant la langue des signes se faisaient rares. Très peu de personnes sourdes avaient le CAPES, le niveau d'études des personnes sourdes était assez bas et l'Éducation nationale ne voulait pas recruter des personnes pratiquant mal le français.

La mise en place de cet enseignement était très long. Ce n'était pas évident de faire passer officiellement la langue des signes dans l'enseignement, après des siècles de clandestinité.

Pourtant en 1992, il y avait un projet de loi Fabius en faveur du bilinguisme ?

B. L. – Cette loi avait pour but d'encourager le bilinguisme, mais les institutions ne l'appliquaient pas. Ce n'est vraiment que quand il y a eu la loi sur le handicap de 2005 que la langue des signes a été inscrite comme une langue à part entière d'expression française.

Vous avez évoqué votre film sur l'artiste Pierre Avezard, ce n'est pas le seul artiste sourd sur lequel vous avez fait un documentaire. Il y a Koji Inoue, un photographe japonais et également James Castle, peintre et sculpteur. Est-ce un choix personnel ou une coïncidence ?

B. L. – En fait, tout commence par la découverte d'une œuvre. Quand il y a un événement autour d'un artiste sourd, je m'y intéresse. C'est en allant au musée d'Art de la Fabuloserie que j'ai découvert Pierre Avezard. Pour Koji Inoue, c'est en me rendant aux Rencontres Internationales d'Arles que j'ai découvert son travail. Un grand bouleversement pour moi, c'était la première fois que j'étais confrontée à une œuvre photographique reconnue. J'ai voulu rendre hommage à son œuvre en réalisant *Regardez-moi, je vous regarde*. J'ai demandé au comédien sourd Levent Beskardes de signer durant le film. Le récit nous permet de comprendre le regard de photographe, et la sensibilité de l'« écriture visuelle » qu'il transmet à travers son œuvre photographique en noir et blanc. Mais j'avais vraiment envie de faire un vrai documentaire au Japon sur cet artiste qui est devenu sourd accidentellement à l'âge de 3 ans. Sur les conseils de Jean Rouch, j'ai concouru pour une résidence à la Villa Kujoyama à Kyoto et j'ai été retenue. J'ai pu rencontrer sa famille, ses amis sourds, son éditeur et son œuvre en couleur. En 1999, j'ai pu sortir le film *Koji Inoue, photographe au-delà des signes*, un voyage sur les traces de l'artiste.

Pourriez-vous nous dire un petit mot sur Levent Beskardes que l'on retrouve plusieurs fois dans vos films ?

B. L. – J'ai rencontré Levent car il faisait partie de l'International Visuel Théâtre, dirigé maintenant par Emmanuelle Laborit. Tout comme moi, il s'intéressait aussi aux arts plastiques, à la photo, au dessin. C'est d'ailleurs un grand dessinateur pour qui j'ai beaucoup d'admiration. Et il est très sensible à mon travail.

Revenons maintenant sur un autre artiste sourd que vous admirez également, l'américain James Castle. Comment l'avez-vous rencontré ?

B. L. – Une amie peintre vivant à New York m'a permis de découvrir le travail de James Castle. Au fil des années, il devint de plus en plus connu. Des rétrospectives ont eu lieu à Philadelphie, puis à Madrid, mais pas à Paris. Mais je ne désespère pas. En attendant l'occasion de rencontrer son œuvre, j'écris des scénarios que je dépose partout au CNC, au ministère de la Culture, dans les fondations, mais je n'obtiens que des refus. Financièrement, ça devient complexe. Alors après la mort de mon père, je décide de vendre un terrain agricole qu'il m'avait légué pour pouvoir aller aux États-Unis. Mon compagnon photographe m'accompagne avec sa caméra pour m'aider à tourner ce film. Je suis en contact depuis longtemps avec Anna Mindess, une interprète en LSF à San Francisco. Cette femme travaille avec Thomas K. Holcomb, un professeur sourd à l'université d'Olhone College sur la culture sourde. Je leur parle de James Castle, ils s'y intéressent et acceptent d'en parler dans le documentaire. De mon côté, je rencontre les membres de la famille de James Castle et de la James Castle Collection & Archive. Je mets en vidéo tout ce qu'ils me racontent : sa vie, ses œuvres, ses photos. De retour en France, je fais un teaser et je leur envoie. La James Castle Collection & Archive m'annonce qu'une maison « James Castle » va s'ouvrir et ils me proposent de venir en pensant que les gens présents lors de l'inauguration pourraient m'aider à produire le film.

Je décide donc d'y aller et aussi de faire le film car je ne suis vraiment pas sûre de pouvoir y retourner. Je m'arrangerai dans un deuxième temps pour le montage.

Dans cinq bibliothèques de Paris se trouve un pôle sourd où une personne référente organise des manifestations pour que les sourds viennent dans les bibliothèques. Dominique Charlon, une des bibliothécaires référente sourde avec qui j'étais déjà en contact, me propose une projection dès que le film est prêt. Aux États-Unis, la région d'Idaho (Idaho Humanities Council) me donne un peu d'argent ce qui me permet de financer un premier montage. Comme le film est sous-titré, je présente ; malgré le mauvais son ; cette première version, pensant qu'elle me permettra d'obtenir des fonds pour en faire une meilleure.

En juin 2019, le film est sélectionné au festival du Mois Parisien du Handicap. Je mets en place une petite expo avec la projection, avec le soutien de la bibliothèque André Malraux et de Jacqueline Crist de la James Castle Collection & Archive, qui me permet de faire un premier DVD qui remportera la sélection d'Images en Bibliothèques. En revanche, pas d'argent.

Nous sommes début 2020, pour la Journée Mondiale des maladies rares à l'hôpital Necker, je fais une deuxième projection.

Arrive, une semaine après, le premier confinement à la suite de la pandémie de Covid-19. J'apprends que la région Île-de-France nous alloue un soutien, les deux projections ayant été faites là-bas, mais pendant deux ans, j'ai dû travailler en distanciel. Je sors deux versions, une française et une anglaise. La version anglaise me permet de présenter le film dans plusieurs festivals aux États-Unis, toujours en distanciel. En 2021, le film obtient deux prix, Meilleur film biographique au Toronto International Woman Film Festival et Meilleur documentaire au California Indies. Il a été très souvent sélectionné surtout aux USA et au Canada. En France, j'ai seulement pu le diffuser fin août 2021, au festival de cinéma de Douarnenez dans la sélection « Sourd ». Mais aucune autre diffusion après, à part depuis peu, la confirmation du Cinéma, le Kosmos, à Fontenay-sous-Bois pour le 25 septembre 2023 pendant la semaine mondiale des Sourds.

Je continue de l'inscrire en Amérique du Nord, encore en 2023. Il a été finaliste au Vancouver Movie Awards, Sacramento Independent Film Festival, Atlanta Movie Awards, Denver Movie Awards, et il a eu le Prix du meilleur documentaire au Philadelphia Cinema Awards et au Portland New Alternative Voices.



Le manège de petit Pierre à La Fabuloserie, Charny-Orée-de-Puisaye

Vous a-t-il fallu vous battre autant pour vos autres documentaires ?

B. L. – Quand je suis arrivée en Charente-Maritime, j'ai tout de suite été sollicitée par trois groupes de sourds pour organiser des projections de *Témoins sourds, témoins silencieux* en commémoration aux victimes. Le 4 juin de cette année, *Témoins sourds, témoins silencieux* a été projeté au cinéma de Marennes près de l'Île d'Oléron. J'ai reçu des prix en France pour les autres films. En 2014, *La mécanique du silence* a reçu le Prix du meilleur documentaire au Festival Entr'2 Marches de Cannes. En 2009, la Clé d'argent au Festival de Lorquin pour *L'enfance sourde*. J'ai eu des prix également pour mes films qui traitent de la maltraitance.

Pourquoi avez-vous choisi cette thématique ?

B. L. – En 1989, la France ratifie la Convention des Droits de l'Enfant datant de 30 ans auparavant. J'ai voulu en parler et sensibiliser avec mon arme favorite: la caméra. Les programmes écrits c'est bien, mais je trouve que les programmes filmés entraînent une meilleure prise de conscience. Ce sont des rencontres qui me permettent de

choisir mon fil directeur. J'ai fait une première rencontre avec la Docteure Piet Emmanuelle qui faisait de la prévention scolaire sur les abus sexuels.

J'ai choisi de suivre sa campagne de prévention dans une classe de CP dans l'école de mon fils, dans le but de dénoncer les racines de cette violence. C'est ainsi qu'est né, en 1993, *Une seule vie, un seul corps*. C'est à cette occasion que j'ai commencé à collaborer avec la grande penseuse Alice Miller, spécialiste de la maltraitance qui a accepté d'écrire les commentaires du film. Devenue sourde, elle préférait travailler sur les textes plutôt que d'apparaître à l'image. Grâce à cette participation prestigieuse, Arte Allemagne m'a demandé de réaliser un film d'introduction pour leur soirée thématique sur la maltraitance des enfants, ce fut *De la pédagogie noire*.

J'étais une passionnée du travail sur la violence psychologique et le harcèlement moral de la psychiatre, Marie-France Hirigoyen. Je me suis donc tournée vers la maltraitance des filles. Une directrice d'un foyer pour jeunes filles en situation difficile voulait bien m'aider.



Levent Beskardes dans *Regardez-moi, je vous regarde*, 1996

J'ai donc fait deux films à Marseille, *Les blessures de l'âme* qui parle de la violence psychologique subie par une jeune fille, et *Les secrets de ma mère* qui parle de l'impact des secrets de famille sur la vie d'un enfant. Ensuite, j'ai réalisé une série de 6 heures sur les conséquences de l'inceste ; intitulée *Longtemps après* ; et un film sur la violence conjugale et la mise en place de l'emprise ; *Tu dis que tu m'aimes*.

Je pars ensuite sur une aventure de 8 ans, sur l'histoire de Franck et David, deux jeunes en échec scolaire qui sont en EMPro (Externat Médico Professionnel). J'ai voulu comprendre comment on peut mettre des enfants en échec scolaire en EMPro, alors qu'ils n'ont qu'une heure de cours par semaine.

Avez-vous des projets à venir ?

B. L. – Mon plus gros projet est que ces films continuent à exister, qu'ils ne soient pas mis dans un tiroir et qu'ils continuent de rencontrer des gens. La proposition de Cortex Média ; de diffuser mes films sur leur plateforme de vidéos ; m'a tout de suite emballée. Je ne pense pas faire d'autres documentaires, mais je réfléchis à écrire un livre pour transmettre ce que j'ai fait et permettre à d'autres réalisatrices de se révéler.

Brigitte Lemaine, je vous remercie beaucoup pour le partage de votre expérience.

Prix & distinctions

2014 - *La mécanique du silence* - Prix du meilleur documentaire Festival Entr'2 Marches de Cannes (France)

2010 - *L'enfance sourde* - 3^e Prix au Festival ImagéSanté Liège (Belgique)

2009 - *L'enfance sourde* - Clé d'argent au Festival Psy de Lorquin (France)
L'enfance sourde - Deux Mentions spéciales au Festival Traces de Vies de Clermont-Ferrand/Vic-le-Comte (France)

2002 - *Les blessures de l'âme* - Clé de Bronze au Festival Psy de Lorquin

1999 - *L'histoire de Franck et David* - Clé d'argent au Festival Psy de Lorquin
Regardez-moi, je vous regarde - Merritt Winner Festival International du Film de San Francisco (États-Unis)
Une seule vie, un seul corps - Prix du meilleur film documentaire au Festival Caribéen de Santé Mentale de Fort-de-France

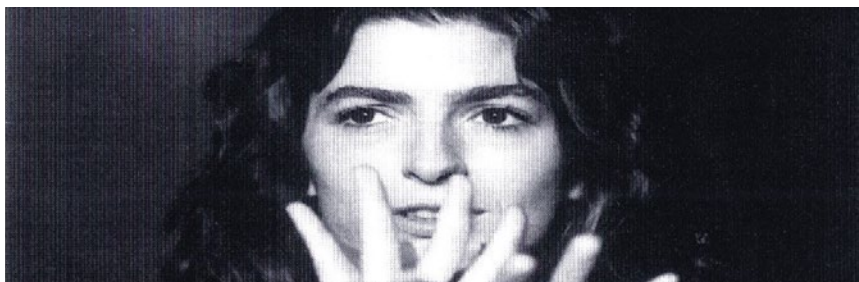
1998 - *Regardez-moi, je vous regarde* - Prix du Jury au New York Short Film Festival (États-Unis)

1997 - *Regardez-moi, je vous regarde* - Prix du meilleur documentaire Festival International du film de Bucarest (Roumanie)
Regardez-moi, je vous regarde - 3^e prix catégorie professionnelle Traces de Vies de Clermont-Ferrand/Vic-le-Comte (France)
De la pédagogie noire - Prix du jeune public Festival ciné vidéo psy d'Auxerre (France)

1996 - *Regardez-moi, je vous regarde* - Meilleur documentaire Mondial de la vidéo et du film indépendant Bruxelles (Belgique)

1995 - *Sourds à l'image* - Meilleur documentaire Mondial de la vidéo et du film indépendant Bruxelles (Belgique)

1994 - *Une seule vie, un seul corps* - Clé d'or au Festival Psy de Lorquin



Petite histoire de la Langue des Signes Française (LSF) pour briller en société par Sandrine Brotons

Naissance dans l'antiquité

La langue des signes existe depuis l'Antiquité. À l'époque, les personnes sourdes parlaient entre elles grâce à des gestes ou des mimes. On assiste à la naissance des premières communautés de personnes sourdes.

Très rapidement, leur façon de parler, les a ostracisées. Les Grecs anciens vont jusqu'à nier, à ces personnes, le statut d'être humain. Leur manière de communiquer par gestes est perçue comme un frein à la pensée et à la civilisation.

Le philosophe grec, Aristote (384-322 av.J.C) a théorisé le lien entre humanité et langage oral dans son livre « Politique, 1,2,1253a » : « Seul parmi les animaux, l'homme a un langage ». La parole est également la condition sine qua non de l'existence de la pensée chez l'être humain : « Seul l'homme a le logos » ...

Le philosophe poursuit en déclarant que « la faculté d'apprendre appartient à l'être qui, en plus de la mémoire, est pourvu du sens de l'ouïe ».

Heureusement, tous les philosophes ne pensent pas comme Aristote. Pour Platon, le langage gestuel est possible :

« Si nous n'avions point de voix ni de langue et que nous voulussions nous montrer les choses les uns aux autres, n'essaierions-nous pas, comme le font en effet les muets, de les indiquer avec les mains, la tête et le reste du corps ? »

Platon (Le Cratyle)

La période médiévale : l'optimum pour la LSF

À l'époque médiévale, deux événements, vont se dérouler en parallèle et permettre l'émergence d'une communauté sourde. Pour préserver la règle du silence en vigueur dans les monastères et abbayes, des moines vont développer un langage basé sur un système de signes. Dans le même temps, apparait le Noétomalalien, un langage permettant de s'exprimer sans parole qui sera la matrice de la LSF que nous connaissons aujourd'hui. Ce langage prend son essor dans le Paris du milieu du Moyen- Âge. À l'époque, la ville est en pleine croissance économique et culturelle. Elle est donc favorable aux regroupements des individus. La communauté sourde peut alors favorablement développer son propre langage et l'utiliser aux yeux de tous.

Il faudra attendre 1760 et l'Abbé de l'Épée, pour que les jeunes sourds aient accès à un enseignement gratuit, collectif et surtout basé sur un langage gestuel.

C'est à la suite d'une rencontre avec des jumelles sourdes qui communiquaient par signes, qu'il a eu l'idée de créer cet enseignement basé sur deux modalités.

La première était de compléter la mimique des sourds par des « signes méthodiques » qu'il inventa en se basant sur la dactylogogie. La seconde était d'utiliser les caractères de l'alphabet pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Ainsi est née la langue des signes utilisée dans l'école de l'Abbé de l'Épée. Cette langue n'était pas un code gestuel du français car elle possédait sa propre grammaire distincte de la grammaire française.

L'engagement de l'Abbé de l'Épée pour une éducation gratuite des sourds le fera connaître en France et en Europe. Pour faire connaître et reconnaître l'enseignement en langue des signes, il n'hésitait pas à se mettre en scène. Il organisait des leçons d'enseignement publiques et gratuites. Les spectateurs étaient invités à poser des questions aux élèves sourds.

L'Abbé de l'Épée faisait alors office de traducteur. Le but de ces leçons était de témoigner de la culture générale des sourds et ainsi, de montrer la qualité de l'enseignement en langue des signes. Tout cela a permis la reconnaissance de la langue des signes.

« Qu'importe la surdité de l'oreille quand l'esprit entend ? La seule surdité, la vraie surdité, la surdité incurable, c'est celle de l'intelligence »

Victor Hugo

Les lumières se sont éteintes

La reconnaissance de cette méthode gestuelle se termine en 1880. À l'issue d'un congrès organisé à Milan par les défenseurs de l'oralisme, l'enseignement de la langue des signes est purement et simplement interdit. Seule une éducation orale est autorisée dans les établissements scolaires, la Langue des Signes Française (LSF) étant considérée comme une pratique régressive, empêchant l'acquisition de la parole.

Les conséquences sont lourdes. Les professeurs sourds sont licenciés. L'usage de la LSF est réservé à la sphère familiale ou associative.

Il faut attendre 100 ans pour que cette interdiction dans l'enseignement soit révoquée.

Le Réveil Sourd (1970-1990)

Tout commence avec une rencontre entre Jean Grémion, écrivain, journaliste et metteur en scène français et Alfredo Le Corrado, artiste sourd américain.

Alfredo Le Corrado est venu en France pour travailler dans le cadre du Festival du Théâtre universitaire de Nancy. Là-bas, il rencontre Jean Grémion qui est déjà bien engagé dans la

recherche sur le théâtre non verbal.

De cette rencontre, est née l'International Visual Theatre (IVT), première compagnie de théâtre pour comédiens sourds. La création de ce théâtre a marqué la communauté sourde qui désire faire reconnaître la LSF à la même période, la période du « Réveil Sourd ». Les signeurs considèrent bien souvent la LSF comme une source de richesse, de culture et d'échanges.

Des spectacles en langue des signes ou bilingues sont proposés pour promouvoir et diffuser la langue des signes sur une large dimension culturelle.

Sans la LSF, la communauté sourde n'existerait tout simplement pas.

De nombreuses associations pour personnes sourdes sensibilisent les entendants à la culture sourde, mais aussi des formations de langue des signes permettent de faire connaître cette langue aux entendants.

Aujourd'hui, on signe

En France, selon l'OMS, près d'un million d'enfants naissent chaque année atteints de surdité. La France compte actuellement 300.000 personnes sourdes, dont 100.000 qui parlent la Langue des Signes Française (LSF). Comme toute langue, la LSF évolue. Elle possède une pleine capacité d'expression et d'abstraction. Elle permet donc la transmission de savoirs, d'où sa légitimité éducative. Elle possède sa propre syntaxe, qui est intimement liée à la perception visuelle, puisque cette langue répond à une logique visuelle et non auditive. La grammaire de la langue des signes n'est pas identique à celle du français. Ainsi, la place des mots dans la phrase n'est pas la même.

Son développement est un besoin pour les personnes sourdes, une richesse pour notre société.

Portraits d'artistes



James Castle, la voix silencieuse

Réalisatrice : Brigitte Lemaire • Documentaire • Date de sortie : 2020 •
Durée : 82 min • Nationalité : France • Production : FotoFilmÉcrit

Image : Michel Tabanou • Montage : Daphné Leblond • Habillage : Laure Budin
Mixage : Fabien Krzyzanowski • Graphiste : Magali Etcheverria
Traductrices : Anna Mindess, Patricia Peterson-Fontenay, Brigitte Lemaire

Synopsis

Le travail artistique de James Castle, né sourd à Garden Valley (Idaho) a fasciné Brigitte Lemaire à divers titres : elle connaissait cette génération de sourds, proche de ses grands-parents, particulièrement opprimée par l'interdiction brutale de la langue des signes. Elle voyait bien que James Castle utilisait des thématiques et des formes d'expression propres aux sourds que personne n'avait remarquées. Il avait su traduire quotidiennement ses ressentis et sa philosophie de la vie en images et il avait été reconnu par les plus grands musées, malgré la discrimination. Brigitte Lemaire est donc allée à la rencontre de spécialistes en Deaf Studies (Thomas K. Holcomb, Brenda Brueggemann), en interculturelité (Anna Mindess), d'artistes sourds (David Call, Rob Roth) ou proche de sourds (Kim Weild), de connaisseurs de la James Castle Collection & Archive (Jacqueline Crist) ou de la James Castle House (Rachel Reichert) ainsi que de sa famille, pour réaliser ce film comme un véritable livre d'art numérique.



Le commentaire de Cortex par Corinne Guerci

« James Castle la voix silencieuse » est un beau documentaire, sobre et très éclairant, à la fois sur le parcours de James Castle mais aussi sur l'évolution des conditions d'apprentissage pour les sourds au 20e siècle.

Dans un rythme lent, Brigitte Lemaine alterne les entretiens approfondis sur James Castle et le feuilletage de ses œuvres, ponctués par des photos des lieux de vie de l'artiste dans le 1er tiers du 20e siècle.

James Castle a créé son propre style et développé son propre vocabulaire. Ses dessins sont réalisés le plus souvent à la suie et à la salive sur cartons de petit format. Ils déclinent des formes architecturées et différents alphabets, ils documentent également la vie de l'école des sourds de l'époque.

Sa surdité a réellement animé son langage artistique, dont l'analogie avec la langue des signes (répétition du motif, usage renforcé de la perspective...) a même été soulignée par certains chercheurs.

Si ce film devait délivrer des « leçons », ce serait d'abord celle de la force de l'art pour communiquer. Ce serait aussi celle de l'importance de la conscientisation de la culture sourde et de la culture entendante avec les différents comportements qu'elles génèrent. Enfin, ce serait une ode à la persévérance : toujours suivre sa voie, comme l'a fait James Castle.





Koji Inoue : photographe au-delà des signes

Réalisatrice : Brigitte Lemaire • Documentaire • Date de sortie : 1999 •

Durée : 64 min • Nationalité : France • Production : Athénaïse • Co-production : FotoFilmÉcrit, GL Pipa • Participation : Ministère des Affaires étrangères, Villa Kujoyama (Kyoto)

Image : Brigitte Lemaire • Montage : Sandrine Plaud • Son : Junko Miura, Masahiko Hosokawa, Tsuyoshi Gushiken • Musique originale : Masahiko Hosokawa

Synopsis

Koji Inoue était un photographe sourd qui a défendu la cause des sourds et la langue des signes. Grâce à sa biographie, nous voyageons sur ses traces au Japon, de Tokyo à Okinawa (où il a témoigné de l'occupation américaine) en passant par Fukuoka pour faire connaissance avec sa famille, ses amis sourds ou pas, son éditeur et ses photos couleur qui lui ont valu tant de prix. Ce film a été réalisé dans le cadre d'un séjour à la Villa Kujoyama à Kyoto.

Né à Fukuoka en 1918, Koji Inoue a consacré sa vie à la photographie dès l'âge de 20 ans, après être sorti diplômé de l'école des sourds en 1938. Il a eu une reconnaissance artistique tardive et c'est en 1993, aux Rencontres Internationales de la Photographie d'Arles, que Brigitte Lemaire a découvert son œuvre.

Après avoir réalisé le beau court-métrage elliptique « Regardez-moi, je vous regarde » en 1996, elle se penche ici plus longuement sur la vie et l'œuvre du photographe japonais. Le film est construit en grandes thématiques : Attente ; Enfance ; La Rue ; Portraits ; L'œuvre ; Humour. À l'intérieur de ces entrées, il alterne les récits des proches de Koji Inoue (sa femme, ses enfants, son agent, ses amis...) avec de nombreuses vues photographiques pleines d'humanité, qui racontent la vie au Japon à travers différentes époques et témoignent d'un pays en mutation.

Ici encore, les différents chapitres sont ponctués par des intermèdes poétiques où un acteur s'exprime en langue des signes sur une scène de théâtre, créant comme des respirations dans le déroulé de la biographie.

La réalisatrice souligne dans l'œuvre de Koji Inoue cette concentration entière sur l'univers visuel, propre à la sensibilité des sourds, qui permet, dans un art véritable de l'attente et de l'observation, d'en saisir l'essence.



La mécanique du silence

Réalisatrice : Brigitte Lemaire • Documentaire • Date de sortie : 2010 •

Durée : 20 min • Nationalité : France • Production : RTS - Radio Télévision Suisse • Co-production : Télévision Suisse Romande (RTS) et CNRS Images •

Participation : La Fabuloserie ; L'IESHA Auxerre ; Fondation Orange, Ville de Paris

Acteurs : Levent Beskardes ; Les élèves et les éducateurs de L'IESHA

Auxerre • Image : Benoît Torti • Montage : Stéphanie Dagues • Son : Philippe Schillinger •

Musique : François Petit

Synopsis

Qu'est-ce qui a pu animer l'artiste sourd Pierre Avezard (1909-1992) à construire à l'âge de 36 ans un fabuleux manège mécanique, qu'il n'a terminé qu'à sa mort ? Pourquoi a-t-il eu tant besoin de représenter ses congénères et ce qui l'entourait, en découpant des bouts de métal récupérés dans les décharges, qu'il peignait de couleurs vives ?

Un monde magique est né grâce à lui, qui demeure maintenant à « La Fabuloserie », ce musée d'art brut qu'a voulu un architecte passionné, Alain Bourbonnais. Un comédien et des enfants sourds nous entraînent sur ce chemin initiatique en langue des signes.



Le commentaire de Cortex par Corinne Guerci

Douceur et art du récit pourraient à eux seuls caractériser ce beau film de Brigitte Lemaire, qui raconte comment Pierre Avezard (vacher puis bûcheron, dit « Petit Pierre ») a sublimé ses infirmités en créant tout au long de sa vie un manège merveilleux, avec les moyens du bord. Découvrez un artiste sourd hors normes : Pierre Avezard.

Dans cet art dit « singulier », la création ne répond pas à une réflexion intellectuelle ou ne cherche pas à s'inscrire dans une histoire culturelle, mais s'exerce de manière spontanée et souvent très solitaire, en lien avec une vie à l'écart, en utilisant des matériaux de récupération issus de l'environnement proche.

Au rythme doux des figures mécaniques, des chants d'oiseaux environnants dans un paysage bucolique et d'une musique de berceuse, le spectateur du film se retrouve un peu dans la même situation que les enfants accueillis par le guide en langue des signes : il découvre joyeusement la féerie de ce manège, créé par l'obstination tranquille d'un homme inspiré et affranchi des normes.

Divertissement populaire et intemporel, le manège nous ramène à ce pays intérieur qu'est l'enfance. Tournant sur lui-même et constitué de figures simples, familières, le manège acquiert rapidement une dimension symbolique, l'image de la roue qui tourne, de la vie qui se déroule inlassablement. Ainsi, convoquant notre écoute d'enfant, ce film est aussi un poème de la vie et de la création.

Histoire



Témoins sourds, témoins silencieux

Réalisateurs : Brigitte Lemaire et Stéphane Gatti • Documentaire •
Date de sortie : 2000 • Durée : 54 min • Nationalité : France • Production :
FotoFilmÉcrit • Coproduction : La Parole Errante, CNRS audiovisuel •
Participation : Conseil général de la Seine-Saint-Denis, Conseil général du Val-de-Marne,
Fondation Rothschild, Ministère de la Défense • Distributeur : Les Films du Paradoxe

Acteurs : Kurt Eisenblätter ; Horst Biesold ; Yves Ternon ; Claire Ambroselli • Image : Stéphane Gatti, Clarisse Gatti, Brigitte Lemaire • Montage et son : Stéphane Gatti • Musique : Éric Slabik

Synopsis

Les sourds ont été persécutés par Hitler sous l'Allemagne nazie. Ils ont été stérilisés dès 1933 dans le cadre des lois sur l'hygiène raciale, exterminés dans le programme T4 qui mettait à mort les pensionnaires d'asiles (hôpitaux, institutions d'handicapés), déportés dans les camps de la mort quand ils étaient juifs et gazés dès leur arrivée. À la suite d'une longue enquête, la vérité a pu surgir grâce aux témoignages de rescapés et enfants cachés ; comme le mime Kurt Eisenblätter ; et à la contribution des historiens Horst Biesold, Yves Ternon et Claire Ambroselli.

Commentaire du film par Corinne Guerci

Accompagné par la musique poignante du groupe Les Yeux noirs (musique yiddish et tzigane), le film « Témoins sourds, témoins silencieux » de Brigitte Lemaire et Stéphane Gatti est un documentaire essentiel pour réhabiliter la mémoire des sourds persécutés par les nazis et leur donner une parole alors doublement impossible.

Les témoignages de victimes de stérilisation forcée et de déportation alternent avec les contributions d'historiens et chercheurs, étayés par des images et documents d'archives. Des investigations longues et minutieuses ont permis de mettre au jour les preuves glaçantes d'une réalité impensable et pourtant avérée.

Les sourds ont été persécutés en tant que sourds, qu'ils soient juifs ou non, dès 1933 en Allemagne, dans le cadre du terrifiant programme nazi d'hygiène raciale. C'était souvent la double peine, avec en toile de fond un contexte de loi du silence, de pressions ou de dénonciations. La responsabilité des médecins est soulignée à plusieurs reprises, dans leurs actes d'une violence inouïe et la sélection qu'ils pratiquaient impunément, de ceux qui avaient ou non le droit de vivre (certains ayant pu, même après-guerre, continuer à exercer).

Ce film répond à la question « comment témoigner dans une langue qui ne s'écrit pas » et permet, pour réutiliser les termes du professeur Horst Biesold (lorsqu'il parle de l'Institut de Berlin pour les sourds juifs), d'apporter des « lueurs d'espoir dans ces ténèbres ». Les récits courageux de tous ces « compagnons de souffrance », dont on espère qu'ils puissent les soulager de traumatismes inimaginables, livrent l'histoire de crimes de masse et dessinent avec une grande humanité ce qui avait perdu toute qualité humaine, un système entier de destruction, le visage du mal absolu.



Plaque commémorative de l'Institution sourds des juifs de Berlin



Sourds à l'image, la langue des signes n'est plus interdite

Réalisatrice : Brigitte Lemaire • Documentaire •
Date de sortie : 1995 • Durée : 54 min • Nationalité : France • Production et distribution : FotoFilmÉcrit • Coproduction : Centre Georges Pompidou ; Bayerischer Rundfunk ; Deutsche Welle TV

—
Interprétation : Emmanuelle Laborit ; Chantal Liennel ; Levent Beskardes ; Claire Guarguier ; Michel Rouvière ; Vincent Richet ; Jean-Pierre Malaussena ; Dieter Fricke ; Christina ; Uwe Schonfeld • Scénario : Jeanne Soral / Brigitte Lemaire • Image : François Ede ; Steven Gruen ; Christian Dransfeld • Son : Julien Cloquet ; Andy Buclow • Montage : Agnès Molinard

Synopsis

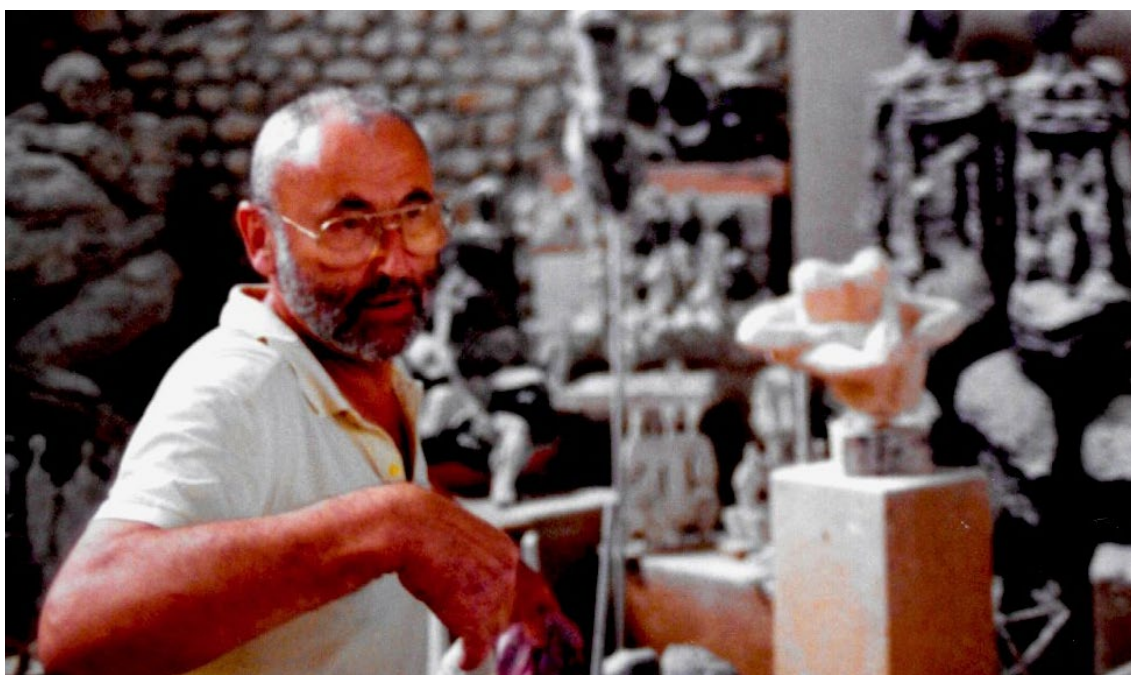
Emmanuelle Laborit, qui vient de publier le livre « Le cri de la mouette » et de recevoir un Molière pour « Les enfants du silence », nous raconte les différentes étapes de la prise de conscience de son identité sourde. Replacé dans le contexte de la résistance des artistes sourds français (Chantal Liennel, Levent Beskardes, Claire Garguier, Michel Rouvière, Vincent Richet, Jean-Pierre Malaussena) et allemands (Dieter Fricke, Cristina et Uwe Schönfeld) et de l'interdiction de leur langue, son récit sert de fil conducteur à la découverte d'œuvres et de trajets artistiques révélateurs.

Commentaire du film par Corinne Guerci

Dédié à ses grands-parents sourds, ce film documentaire de Brigitte Lemaire (1996) prend le temps de dérouler différents témoignages d'artistes sur la reconnaissance progressive de la culture sourde dans la seconde moitié du 20^e siècle. La trame du film est portée par le récit de la comédienne Emmanuelle Laborit, qui a joué en 1992 le rôle de Sarah dans « Les enfants du silence », pièce de théâtre de Jean Dalric adaptée de la pièce américaine de Mark Medoff (1980).

On suit son parcours : l'invention, enfant, d'un code gestuel avec sa mère ; l'apprentissage de la langue des signes à l'âge de 7 ans ; la découverte de l'IVT (International Visual Theatre), créé à Paris en 1977 par l'artiste sourd américain Alfredo Corrado, le premier théâtre dédié à la culture sourde en France (à une époque où celle-ci était socialement exclue, écartée par l'enseignement oraliste dominant) ; son voyage aux États-Unis ; la révélation pas à pas de son identité. Le récit sincère d'Emmanuelle Laborit est ponctué par les témoignages d'artistes peintres, sculpteurs, comédiennes, metteurs en scène, productrices, que l'on approche dans leur univers, voire leur intimité, mais aussi sur le lieu habité de leurs créations. Le film rend encore plus vivantes ces rencontres, par l'insertion d'extraits : le poème « Fleur » de Chantal Liennel en Langue des signes, dans une église gothique ; la pièce « Hanna » de Levent Beskardes et ses évocations fortes de la stérilisation sous le régime nazi ; les extraits du film de Michel Rouvière sur le précurseur Abbé de L'Épée ; les ateliers d'arts plastiques pour sourds de Vincent Richet ; l'atelier du sculpteur Jean-Pierre Malaussena ; les plans sur la peinture expressive de Dieter Fricke ; les images filmiques réalisées par le couple Schönfeld au Centre de Communication Visuelle à Berlin...

Le film se termine par le monologue émouvant de Sarah, personne fragile qui se bat pour la reconnaissance de la langue des signes, jouée avec intensité par Emmanuelle Laborit. Porté tout du long par la bien choisie 9^e Symphonie de Beethoven, ce documentaire de Brigitte Lemaire montre avec sensibilité comment la création sous toutes ses formes, et la persévérance qu'elle induit, est un levier pour combattre les exclusions et les immobilismes. La surdité n'est pas là où l'on croit...



Jean-Pierre Malaussena, sculpteur - *Sourds à l'image* - Brigitte Lemaire (1996)

Société



L'enfance sourde

Réalisatrice : Brigitte Lemaire • Documentaire •

Date de sortie : 2008 • Durée : 64 min • Nationalité : France • Coproduction : IMAGES PLUS avec la participation de : TSR (Radio Télévision suisse), CNC, Fondation Orange, Fondation de France, Mairie de Paris

Image : Sylvie Jacquemin, Montage : Anne-Marie de Bourgies • Musique : Jean-Marc Zelwer

Synopsis

Brigitte Lemaire a voulu témoigner du vécu particulier des enfants de parents sourds, éduqués en langue des signes comme elle. Elle partage ses impressions au quotidien avec Elsa, une petite fille de 9 ans, ses parents et son petit frère Réno. Être entre deux mondes et deux langues, c'est une richesse mais aussi la cause de malentendus.



Commentaire du film par Corinne Guerci

« L'enfance sourde » est le portrait d'une famille - de jeunes parents sourds et leurs deux enfants entendants, Elsa et Réno - et l'histoire de son cheminement, quant à l'éducation, l'articulation de la langue des signes avec la langue orale et la confrontation au monde extérieur. Présente tout au long de son film au sein de cette famille, Brigitte Lemaire ponctue les instants du quotidien familial par le récit de sa propre histoire. En racontant la vie de la petite Elsa, elle se plonge dans ses réminiscences pour évoquer la persistance de cette filiation sourde et des sensations qu'elle engendre.

Ainsi, elle nous éclaire sur le fait que les entendants ayant grandi dans une famille de sourds « ne seront jamais des entendants comme les autres » et que cela s'apparente à « une forme de métissage » où l'incompréhension, l'isolement et le jugement des autres ressentis dans l'enfance marquent une vie à jamais et créent un sentiment d'exil parmi ceux qui entendent

Le film de Brigitte Lemaire pose aussi la question de la parentalité : comment être parent dans « Le monde du silence », comment fonder cette légitimité dans un monde encore trop exclusif, comment inscrire une éducation à la fois dans la « normalité » et dans le respect de la différence.

Au plus proche de cette famille dont elle restitue les liens affectifs forts, dans une symphonie de couleurs et des gros plans d'une grande humanité, Brigitte Lemaire a réalisé un documentaire émouvant, à la dimension très vivante et chaleureuse. Une invitation à ne pas oublier et à ne pas juger arbitrairement.

Découvrez notre liste de livres en complément des films proposés dans ce programme.

Des livres à découvrir



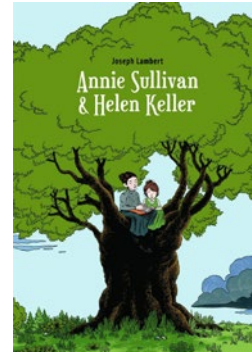
Le Manège de Petit Pierre
Édition : Albin michel
Michel Fiquernal
Illustration de Christophe Merlin
À partir de 6 ans
Parution : 02 juin 2021
ISBN : 8-2-226-46617-4

Un très beau livre pour faire découvrir la différence dès le plus jeune âge.



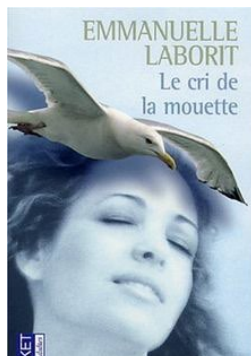
Le manège du dimanche
Édition : Monica companys
Illustration de Sandrine Allier Guepin
Parution : 01 octobre 2016
ISBN : 978-2-912998-63-5

Une très belle BD dessinée qui relate l'histoire vraie d'un sourd qui passe sa vie à récupérer du matériel pour bricoler un manège.



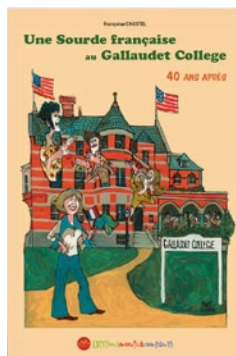
Annie Sullivan & Helen Keller
Édition : Monica companys
Illustration de Joseph Lambert
Adolescent
Parution : Ça et là
ISBN : 978-2-916207-91-9

Annie Sullivan et Helen Keller relate l'histoire de cette extraordinaire rencontre. Une véritable leçon d'humanité, magnifiquement dessinée par Joseph Lambert.



Le cri de la mouette
édition : Pocket
Emmanuelle Laborit
Parution : 22 mai 2003

L'histoire d'une femme sourde qui réalise son rêve : devenir actrice.



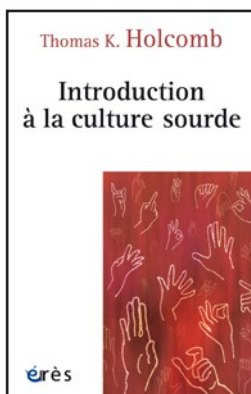
Une Sourde française... au Gallaudet Collège
édition : Monica companys
Françoise Chastel
Parution : 01 octobre 2016
ISBN : 979-10-97506-32-2

Ce livre retrace les prémices du Réveil Sourd. Un livre qui pose des questions actuelles : qu'en est-il de la Culture Sourde, de l'éducation aux Sourds, de l'identité Sourde ...



Inouïes Portraits de femmes sourdes
édition : In'ood
Gwenola Lefeuvre
Parution : Mars 2024
ISBN : 978-2-9560992-1-5

D'âges, d'origines ou de domaines divers, elles vous délivrent chacune un message, raconté au départ dans leur langue naturelle, la langue des signes française.



Introduction à la culture sourde
Édition : érès
Thomas K. Holcomb
Parution : 01 janvier 2017

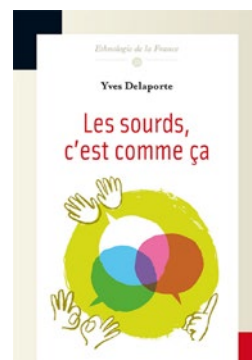
L'ouvrage s'appuie sur des observations et des anecdotes qui rendent la lecture vivante et attrayante pour les Sourds et passionnante pour les entendants amenés à découvrir cette culture.



Interpretation en langue des signes
Édition : Monica companys

Anna Mindess
Parution : 02 janvier 2021

Un livre passionnant qui analyse les différentes cultures sourdes et entendants à travers une multitude d'exemples de situations concrètes.

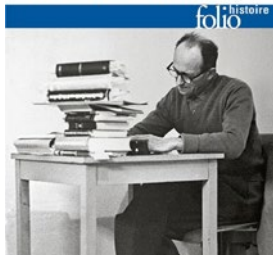


Les sourds c'est comme ça.
Édition : Maison des sciences de l'homme.
Yves Delaporte
Parution : 21 octobre 2015
ISBN : 978-2-7351-1774-1

Bilan de sept années d'enquête, ce livre vient infirmer les représentations communes de la surdité comme malheur individuel. Il la montre telle qu'elle est : une singularité qui a trouvé sa voie propre pour accéder à la symbolisation.

Des livres à découvrir

Hannah Arendt
Eichmann à Jérusalem
Rapport sur la banalité du mal



Eichmann à Jérusalem.
Rapport sur la banalité du mal
Édition : Gallimard/Folio Histoire
Hannah Arendt
Parution : 1997 (2^e éd. rev. et augm.)
ISBN : 978-22-66022-50-7

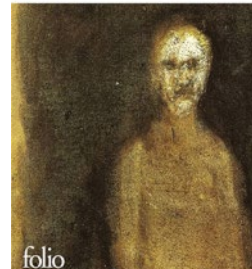
S'il ne faut en lire qu'un seul sur la Shoah c'est celui-ci..



Ce que l'homme fait à l'homme. Essai sur le mal politique
Myriam Revault d'Allonnes
Édition : Flammarion - Champs Essais
Parution : 2010
ISBN : 978-20-80814-51-7

On trouvera dans cette lecture inédite, comme un fil conducteur, l'idée d'une humanité dénuée de toute prétention à l'innocence, d'une humanité rendue au mal de la liberté (de sa liberté) et donc à sa puissance d'agir.

Jorge Semprun
L'écriture ou la vie



L'écriture ou la vie
Édition : Jorge Semprun
Parution : 13 septembre 1996
ISBN : 2070400557

Semprun aurait pu se contenter d'écrire des souvenirs, ou un document. Mais il a composé une œuvre d'art, où l'on n'oublie jamais que Weimar, la petite ville de Goethe, n'est qu'à quelques pas de Buchenwald.



Maus
Édition : FLAMMARION
Art Spiegelman
Parution : 4 janvier 1994
ISBN : 978-01-40173-15-4

Oubliez vos préjugés : ces souris-là ont plus à voir avec Kafka ou Orwell qu'avec Tom et Jerry. Ceci est de la vraie littérature.



Si c'est un homme
Édition : Pocket
Primo Levi
Parution : 1988
ISBN : 979-10-97506-32-2

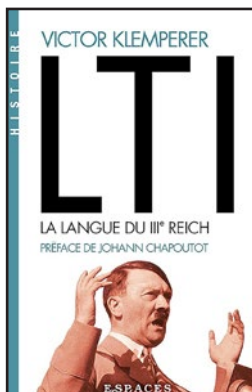
Une référence intemporelle..

Robert Antelme
L'espèce humaine



L'espèce humaine
Édition : Gallimard
Robert Antelme
Parution : 1947
ISBN : 978-20-70201-61-7

Plus que de la lecture, ce livre est une expérience.



LTI, la langue du IIIe Reich
Édition : Albin Michel
Victor Klemperer
Parution : 1996
ISBN : 2226087990

Cinéma

Shoah
Claude Lanzmann
Sortie : 30 avril 1985

Un film fleuve, fruit d'un travail de 11 années. Une somme à la hauteur de la tragédie.

La zone d'intérêt.
Jonathan Glazer
Sortie : 31 janvier 2024

Un film glaçant qui nous présente un point de vue jamais montré au cinéma. L'histoire de la famille du gardien d'Auschwitz.



Contrechamp

Interview de Vivien Laplane
Par Sandrine Brotons

Interview de Vivien Laplane : jeudi 24 août 2023

Par Sandrine Brotons

Cortex média reçoit Vivien Laplane, auteur et conférencier qui sensibilise à la surdité avec humour et sincérité.

Sandrine Brotons : Vivien Laplane, bonjour et merci d'avoir accepté notre rencontre pour permettre d'aborder la surdité et la Langue des Signes sous un autre angle. En effet, j'ai voulu échanger avec vous sur ces thématiques car vous êtes sourd de naissance et vous vous exprimez à l'oral.

Tout d'abord Vivien, pouvez-vous vous présenter ?

Vivien Laplane : Bonjour Sandrine, effectivement, je suis sourd de naissance. J'ai 41 ans, je suis marié et j'ai une petite fille de 6 ans et demi. Originaire d'Avignon, j'ai fait une scolarité ordinaire et pas normale, j'étais le seul sourd à l'école.

Pourquoi tenez-vous à préciser une scolarité « ordinaire » et pas « normale » ?

VL : C'est quoi la normalité ?! (Sourire)
J'ai passé un bac littéraire. Comme j'étais à Villeneuve-lès-Avignon, j'ai bénéficié du soutien scolaire par une personne du CROP (Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole) de St Hippolyte-du-Fort. En fin d'après-midi, j'avais du soutien et de l'orthophonie, à raison de 2 à 3 séances par semaine.
J'ai été appareillé à l'âge de 2 ans et demi et j'ai commencé à parler à l'âge de 5 ans.

Je suis assez impressionnée par votre diction et votre articulation qui est aujourd'hui parfaite. Je suppose que c'est le fruit des nombreuses séances de travail avec l'orthophoniste ?

VL : En fait, j'ai fait 13 ans d'orthophonie, mais c'est également grâce à mes vingt années de théâtre auprès de compagnies à Avignon, Lyon et Brignais qui m'ont permis de mieux m'exprimer.

Y-a-t-il d'autres personnes sourdes dans votre famille ?

VL : Non, mes parents et mes frères sont entendants. J'ai grandi dans un environnement entendant. J'ai donc baigné dans l'oralisation. Ma langue maternelle, c'est l'oral. Mes parents ont tenté de créer une association avec des classes bilingues mais les pouvoirs publics n'ont pas suivi. Alors ils m'ont intégré dans une école ordinaire. S'ils avaient eu le choix, ils m'auraient intégré dans une classe bilingue langue des signes et français oral-écrit.

Comment viviez-vous votre surdité à l'école ?

VL : C'était pas simple. J'ai connu l'isolement quand j'étais gamin. Même à la fac, c'était compliqué. C'est une période durant laquelle tu aimerais rencontrer d'autres personnes de ton âge, t'intégrer dans des groupes d'amis.

Vos parents voulaient créer une association pour promouvoir l'enseignement du bilinguisme. Mais vous Vivien, que pensez-vous de l'enseignement en langue des signes ?

VL : Certains pensent que cet enseignement n'est pas riche de vocabulaire alors que c'est faux de penser cela ; c'est tout simplement différent. Moi je ne suis en aucun cas contre. Je suis plutôt pour le bilinguisme pour promouvoir l'épanouissement de l'enfant sourd et qu'il puisse choisir le mode de communication qui lui convienne le mieux, avec lequel il se sent le plus à l'aise. Moi je suis plus à l'aise à l'oral et je m'y sens bien. Cependant, je n'apprécie pas du tout quand on me dit que je dois apprendre la langue des signes parce que je suis sourd. De toute façon si on me force à apprendre quelque chose, je ne vais pas avoir envie de l'apprendre. C'est comme dans tout apprentissage, si on force un enfant à apprendre quelque chose, il n'aura pas la volonté de le faire ou le plaisir de le faire et c'est vraiment dommage.

Vous êtes donc pour le bilinguisme, mais avez-vous appris la langue des signes ?

VL : Je la connais un peu. J'ai appris cette langue seulement à partir de l'âge de 15 ans. C'est en rencontrant d'autres enfants sourds dans une association que j'ai eu envie d'apprendre cette langue. Je vous avoue que sur le moment, j'ai eu l'impression de renaître. Mais c'était le ressenti que j'avais à l'époque. C'est vrai que c'était une belle découverte, un autre épanouissement mais j'ai rencontré des personnes sourdes, dans ma vie professionnelle et personnelle, qui n'ont pas été tendres avec moi. Comme je parlais, elles pensaient que je n'étais pas sourd. Cette ambivalence n'était pas facile à vivre. J'ai eu d'autres expériences, malheureusement, dans ma vie professionnelle, où j'ai été carrément discriminé par l'interprète en langue des signes. J'étais sourd donc je devais m'exprimer en langue des signes. D'ailleurs il ne me parlait qu'en langue des signes.

Que pensez-vous justement des personnes sourdes qui sont en colère contre le phénomène de l'oralisation ?

VL : Je pense que ces personnes doivent regarder devant. Aujourd'hui, il existe différentes techniques de communication. Chacun peut faire son propre choix, ça ne sert à rien de se taper dessus. De plus, les méthodes d'oralisation ont beaucoup changé. À l'époque, on utilisait l'abaisse langue pour apprendre à articuler mais ça ne se fait plus. La sensibilisation à la langue des signes est primordiale mais tous ces conflits entre les personnes sourdes oralisantes et celles signantes sont regrettables. Cette année, j'ai fait un périple à vélo, de Nevers à Nantes, pour sensibiliser les personnes à la surdité. Chaque soir d'étape, je jouais le spectacle que j'ai appelé « un sourd rire vaut mieux qu'un mal entendu ». Des personnes sourdes sont venues me voir jouer. J'avais un interprète langue des signes et ça s'est très bien passé. Ça fait du bien quand ça se passe bien. Cependant à Paris, je n'ai pas pu jouer mon spectacle car je n'avais pas d'interprète en langue des signes. Mais c'était vraiment indépendant de ma volonté.

J'ai interviewé Brigitte Lemaine, réalisatrice de plusieurs films entièrement tournés en langue des signes, qui fait également des conférences. Elle me disait que c'était compliqué pour obtenir un interprète, même de nos jours. Partagez-vous son avis ?

VL : Oui, c'est compliqué, mais aujourd'hui c'est plutôt une question de moyens et de disponibilité des interprètes que de volonté. Personnellement, j'ai fourni des efforts de trésorerie pour pouvoir embaucher un interprète. Sur les quatorze représentations durant mon périple à vélo, on m'a mis à disposition un interprète pour trois d'entre elles. Pour les autres, il a fallu que j'en paye un moi-même et pour des entreprises comme moi, c'est onéreux. Et encore plus, quand ils viennent à deux. Pour un spectacle comme le mien qui dure 45 min, pas besoin d'être deux pour signer. La personne avec qui je travaille sur Lyon signe seule pour le même spectacle.

C'est un véritable plaisir de travailler ensemble. Ce serait bien que des efforts se fassent des deux côtés. J'apprécie sincèrement travailler avec un interprète en langue des signes mais une véritable collaboration est nécessaire.

Je me souviens quand j'étais à Avignon, j'ai demandé un interprète pour m'accompagner à Montpellier, on m'a refusé l'interprète car ce n'était pas le même secteur. J'étais furieux. Des soirs de représentations, il m'arrivait de n'avoir aucune réservation de personne sourde signante alors que j'ai toujours fait de la publicité pour la communauté sourde à Avignon. C'est vraiment frustrant ! On se demande parfois à quoi ça sert de rendre son spectacle accessible aux personnes sourdes signantes si elles ne viennent pas voir le spectacle. Encore une fois, je le redis les petites entreprises comme moi ne peuvent pas se le permettre. Il est nécessaire que les personnes sourdes signantes fournissent des efforts pour créer des rencontres.

Vous voulez dire que les personnes sourdes signantes restent encore trop entre elles ?

VL : Oui, je trouve qu'elles sont encore trop dans l'entre-soi. À Agen, un parent d'un jeune sourd m'a posé une question qui m'a marqué. Il m'a demandé si j'avais l'impression que les personnes sourdes attendent trop des entendants. À quoi, j'ai répondu « oui ». Elles doivent se battre un peu plus. Je sais bien que ce n'est pas simple mais elles doivent faire plus de démarches pour aller vers les autres. D'ailleurs, je me souviens d'un contact que j'ai eu avec une personne travaillant dans une structure pour personnes sourdes qui m'a dit qu'elle trouvait les sourds oralisants plus battants que les sourds signants. Ça m'a fait plaisir d'entendre ça car on s'en prend plein la figure et à toutes les échelles. Nous les oralisants, nous sommes entre les deux. Les entendants nous mettent très souvent à l'écart comme on comprend mal les conversations de groupes. Mais malgré tout, on lutte pour se faire notre place et pour pouvoir faire avancer les choses. Cependant, je trouve ça normal que les personnes sourdes signantes se retrouvent entre elles vu que c'est une communauté.

Mais si on considère une personne anglaise qui vient vivre en France par exemple, elle va essayer d'apprendre le français. Elle va essayer d'être bilingue. Elle ne reste pas qu'avec des personnes anglaises.

J'aimerais revenir sur le terme « communauté sourde » que vous avez-vous-même utilisé, quelle est votre définition de la communauté sourde ?

VL : La communauté sourde regroupe les personnes qui communiquent avec la langue des signes.

Pensez-vous que la langue des signes est le socle de la culture sourde ?

VL : C'est une question compliquée. Je dirai que pour moi, la culture sourde c'est la culture sourde signante. Moi je suis français, j'ai donc une identité culturelle française.

Diriez-vous que la communauté sourde renie le fait que la surdité soit un handicap ?

VL : La surdité ne représente pas un handicap pour la communauté sourde. Je trouve ça assez violent d'ailleurs car il faut penser à toutes les personnes dont la vie bascule avec la survenue d'une surdité.

Pensez-vous qu'il existe un vrai clivage entre sourds signants et sourds oralisants ?

VL : Pour certains sourds signants, oui, il y a un clivage et certains oralisants rejettent la langue des signes. J'ai suivi une formation pour apprendre la langue des signes. D'ailleurs, ça n'a pas été simple pour moi. Je me souviens d'une prof sourde avec qui je me suis fâché. J'ai voulu m'exprimer en langue des signes et elle m'a complètement tourné le dos. Je ne valide pas ce genre de comportement mais le principal aujourd'hui est que j'ai obtenu un niveau A2 en langue des signes.

Suite à ce genre de mésaventures, quel regard portez-vous aujourd'hui sur la communauté sourde ?

VL : Franchement, j'ai un regard neutre. Je connais des personnes sourdes signantes avec qui je m'entends bien, mais elles sont plutôt bilingues.

Que pensez-vous de l'implant cochléaire ?

VL : Je ne suis pas d'accord avec les médecins qui jugent que l'implant est la solution. Il n'existe pas que l'implant, il y a les appareils auditifs qui sont de plus en plus performants d'ailleurs. J'ai une perte auditive de 100 d'un côté et de 80 de l'autre. Beaucoup de personnes trouvent que je m'en sors très bien avec mes appareils auditifs. Après j'ai eu la chance d'être très bien accompagné.

Revenons sur votre parcours professionnel, Vivien. Vous avez été éducateur spécialisé, pourquoi avez-vous arrêté ce métier ?

VL : Pendant à peu près quatre ans, j'ai été éducateur spécialisé, surtout dans le champ du handicap. Mais émotionnellement, c'était trop pour moi. Et puis avec ma surdité, certaines situations complexes comme lors d'une dispute dans un groupe peuvent devenir vite très difficiles à gérer. J'ai préféré poursuivre sur une autre voie. De plus, je n'aime pas la routine.

C'est pour cela que vous vous êtes lancé dans le théâtre ?

VL : Oui. Je présente des conférences et des spectacles. En ce moment je suis en pleine réflexion car je suis à la recherche d'un temps partiel. Je ne sais pas encore dans quel secteur. Ce sera une activité en plus de mes conférences théâtrales.

Est-ce que les réseaux sociaux jouent un rôle dans la sensibilisation des personnes sourdes ?

VL : Oui complètement, mais ils ont beaucoup d'impacts pour les personnes signantes, ce

qui m'énerve d'ailleurs, car de mon côté, j'essaie de relayer les vidéos des personnes sourdes signantes, en revanche elles ne partagent pas les miennes. Mais bon maintenant je suis content car je vais bientôt monter sur scène.

Pour conclure cette interview, auriez-vous une dernière anecdote à nous confier ?

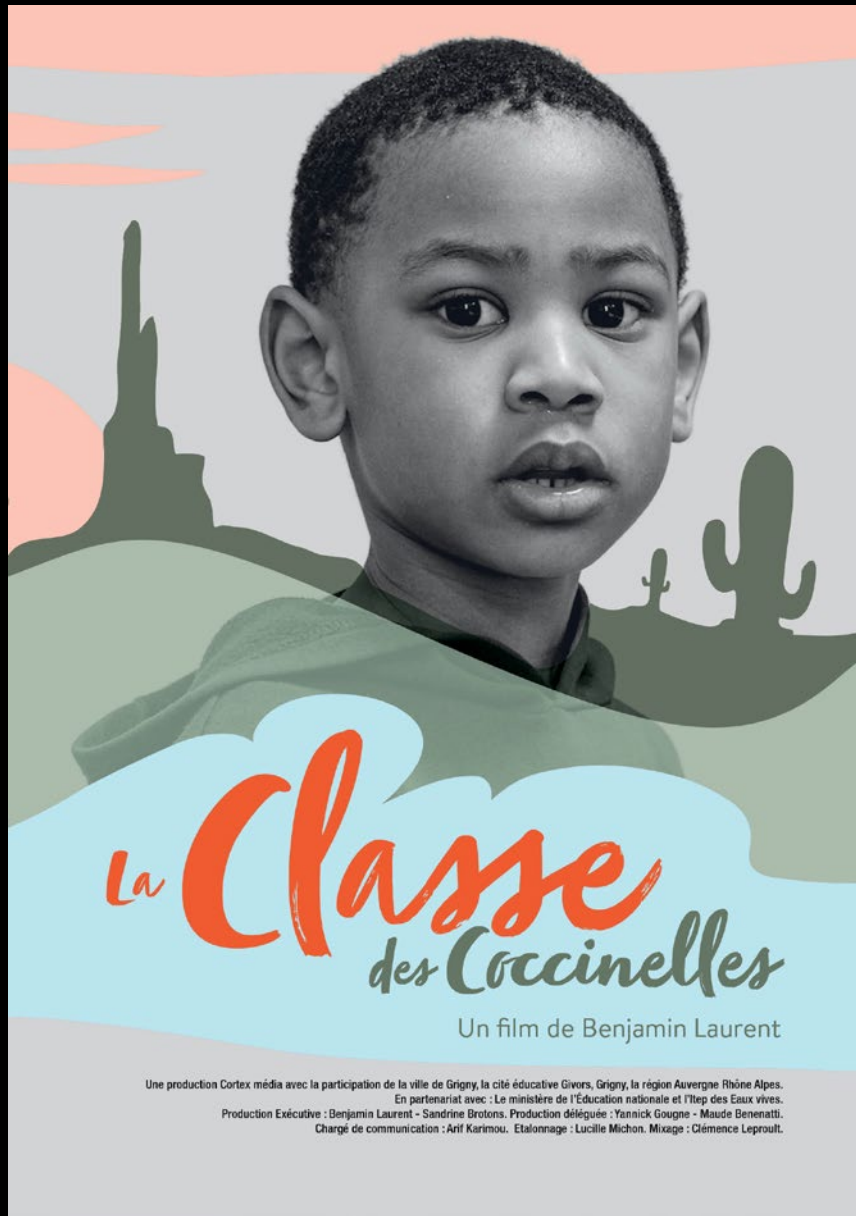
VL : Il y a environ 20 ans, je vais avec un ami dans un café signes, « L'œil et la main » pour ne pas le citer. Une personne du café a interrompu notre conversation. Elle nous a dit que dans ce café, il fallait communiquer uniquement par signes. Je ne vous cache pas que ça ne m'a pas du tout plu. Dans un café irlandais, on ne parle pas tous irlandais, n'est-ce pas ?

Vous rencontrez encore ce genre de situation ?

VL : Hélas oui. On me demande souvent pourquoi je ne présente pas mon spectacle en signant. Ce à quoi je réponds, « je raconte mon histoire dans ma langue qui est l'oral ». Cependant, je fais appel à un interprète en langue des signes. Moi, j'adore parler, je ne vais tout de même pas m'en priver ! Le but de mes spectacles est de sensibiliser sur les personnes sourdes sur le ton de l'humour en racontant ma propre expérience.

À découvrir sur Cortex

Une immersion dans une unité d'enseignement maternelle autisme



www.cortex-media.tv